



VILLE DE NÎMES

DIRECTION DU COMMERCE
Service Commerce
Pôle Evènement Commercial

**Date butoir
le 02 août
2024**

Dossier d'inscription

FERIA DES VENDANGES 2024

Du jeudi 12 au dimanche 15 septembre 2024

SOCIETE ou ASSOCIATION _____

ENSEIGNE* _____

NOM * _____ PRENOM * _____

ADRESSE * _____

CODE POSTAL * _____

TEL FIXE _____ TEL PORTABLE * _____

E-MAIL * _____ @ _____

**champs obligatoires*

Engagement

Dès réception du courrier d'acceptation pour un emplacement, je m'engage à adresser dans les 8 jours un chèque représentant la totalité des droits d'occupation du domaine public. En cas de désistement, je ne pourrais prétendre à remboursement.

Je soussigné(e) _____ certifie avoir pris connaissance du cahier des charges et je m'engage à m'y conformer. Je certifie que les informations indiquées dans ce dossier sont sincères.

Fait à _____, le _____

Signature obligatoire

Tout dossier incomplet sera rejeté.

➔ Attention : cette demande ne vaut pas autorisation

Mairie de Nîmes – Service Commerce – place de l'Hôtel de Ville – 30033 Nîmes CEDEX 9

☎ : 04.66.76.71.72 e-mail : direction-commerce@nimes.fr

Vos Souhails

Veillez cocher vos dates de participation :

- Jeudi 12 septembre 2024 Samedi 14 septembre 2024
 Vendredi 13 septembre 2024 Dimanche 15 septembre 2024

Tentes chapeaux pointus

Casitas		qté	Tentes	Terrasses (L x l = M ²)	Comptoirs (L x l = M ²)	Surface totale
<input type="checkbox"/> Restauration à emporter	<input type="checkbox"/> Restauration assise		<input type="checkbox"/> 5ml x 5ml* <input type="checkbox"/> 4ml x 4ml <input type="checkbox"/> 3ml x 3ml			

***Seulement sur l'Esplanade**

Extension de terrasse (pour les commerçants sédentaires)

Surface de terrasse autorisée à l'année (L x l = M ²)	Extension de la terrasse demandée (L x l = M ²) et préciser si comptoir (L x l = M ²)

Artisan –Commerçant (Esplanade - boulevards des Arènes et Victor Hugo)

Produit vendu (uniquement en rapport avec la culture taurine)	Surface du stand (L x l = M ²)	Préciser le lieu souhaité

Ambulant Commerce de ballons et d'autres gadgets en ambulateur

Produits vendus	Préciser le lieu souhaité

Plan du stand (obligatoire) - Plan précis avec mesures en mètre faisant apparaître l'intégralité des éléments positionnés sur le domaine public – possibilité de le joindre en annexe

Tarifs :

Le règlement des droits de place se fera à réception du courrier d'acceptation

BAREME DE TARIFICATION	PRIX
Casetas, tentes, marchands ambulants et autres Occupations du Domaine Public : 6,405€/m²/jour Extensions de terrasses ou de boutiques et stands ouverts : 4,80€/m²/jour	(prix du m ² x nombre de m ² x nombre de jour = prix €) 6,405 € X m² X jours = € 4,80 € X m² X jours = €
Electricité : 2€ /kWh/jour Eau : 3,50€/m ³ /jour	2€ x kWh x jours = 3,50€ x 1m³ x jours = €

Fiche Technique (obligatoire)

Container <i>(uniquement pour les non sédentaires)</i>	<input type="checkbox"/> Verre	<input type="checkbox"/> Déchets ménagers
Besoins électriques (seulement pour les casitas et en fonction des possibilités techniques)	<input type="checkbox"/> 6Kwh	<input type="checkbox"/> 9Kwh
	<input type="checkbox"/> 12Kwh	<input type="checkbox"/> 18Kwh*
		<input type="checkbox"/> 36Kwh
	<small>*Puissance obligatoire sur le bd Victor Hugo</small>	
Besoin eau (seulement pour les casitas et en fonction des possibilités techniques)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Identification du véhicule (Marque/Modèle) :	N° immatriculation :
---	-----------------------------

Description

Descriptif du mobilier implanté pour les comptoirs, les tentes, les trépièdes

ODP	Type de mobilier	Nombre	Dimension
Terrasse annuelle			
Extension Terrasse			
Casitas			

Descriptif des produits proposés à la vente. Joindre des photos (obligatoire)

Charte qualité

Obligations :

- D'utiliser des gobelets réutilisables ;
- De porter une tenue identifiable commune à l'ensemble du personnel ;
- D'installer des tentes de couleur blanche, de type « pagode », grands chapeaux pointus en bon état.

Toute publicité est interdite (banderoles, affiches, autocollants, drapeaux, ...).

Pièces à fournir

SOCIETE	ASSOCIATION
<input type="checkbox"/> extrait de K-BIS ou Registre des métiers	<input type="checkbox"/> copie Carte d'identité du Président
<input type="checkbox"/> attestation d'assurance civile et professionnelle	<input type="checkbox"/> copie des statuts
<input type="checkbox"/> copie du récépissé de la licence restaurant ou à emporter (<i>pour la vente de boissons alcooliques</i>)	<input type="checkbox"/> copie du récépissé de déclaration en Préfecture
	<input type="checkbox"/> procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
	<input type="checkbox"/> liste des membres du Conseil d'Administration et du bureau
	<input type="checkbox"/> attestation d'assurance civile et professionnelle
	<input type="checkbox"/> copie du récépissé de la licence restaurant ou à emporter (<i>pour la vente de boissons alcooliques</i>)

** Exceptés les commerçants sédentaires qui déjà ont fourni au préalable leurs documents administratifs pour l'année civile*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la **Direction du Commerce** de la Ville de Nîmes, responsable du traitement, pour **statuer sur votre demande**. Elles sont conservées pendant **deux ans à compter de la notification de la décision d'autorisation ou de refus**, et sont destinées à la **Direction du Commerce**.

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante :

Service Informatique et Libertés, Place de l'Hôtel de Ville, 30033 Nîmes CEDEX 9, ou sur le site internet de la ville www.nimes.fr, rubrique Démarches /Protection des données personnelles.